

Appelées «mauvaises herbes» dans le langage courant, les plantes sauvages indésirables sont souvent considérées comme une nuisance. Nombreux sont ceux qui auraient volontiers recours à la pulvérisation. Or les produits phytosanitaires destinés à éliminer des plantes sont toxiques! Mieux vaut y renoncer.

Lorsque les herbes poussent sur les allées de graviers ou entre les dalles, il est tentant d'utiliser un herbicide (désherbant). Toutefois, conformément à l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques 814.81, annexe 2.5, l'application d'herbicides est interdite sur les surfaces suivantes :

- sur toutes les routes et les chemins de même que sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées
- sur toutes les places telles que les parkings, les aires de stockage, les surfaces couvertes de dalles et graviers.
- sur les toits et terrasses

La raison en est que les produits s'échappent très rapidement de ces surfaces, puis s'infiltrent dans les eaux souterraines ou se retrouvent par les canalisations dans nos lacs, rivières et ruisseaux. De là, ils peuvent menacer les personnes, les plantes et les animaux en se retrouvant dans l'eau potable. Quelques gouttes suffisent à polluer des milliers de litres d'eau. Toute utilisation et stockage inapproprié de substances toxiques représentent donc un danger pour la santé et l'environnement. Afin d'éviter tout risque inutile, mieux vaut renoncer aux herbicides. Les conseils suivants permettent de lutter contre les plantes indésirables sans produits chimiques:

Prévention

Un robuste balai permet d'y parer : un balayage régulier élimine l'humus et les graines, et empêche la germination des herbes.

Un gazon empierré ou des dalles à végétaliser facilitent l'entretien des chemins et des places. Il suffit de tondre une à deux fois par an. En outre, l'eau de pluie peut s'infiltrer dans le sol, désengorgeant ainsi les canalisations.

Entre les plates-bandes, les écorces ou la sciure de bois ralentissent la croissance des mauvaises herbes. Les parterres peuvent être garnis de plantes de couverture dominantes, qui supprimeront les mauvaises herbes. Le mieux est de choisir des plantes indigènes, comme par exemple l'épervière, la violette ou la fraise sauvage.

Tolérance

Toutes les plantes indésirables ne sont pas dérangeantes, au contraire: les fleurs sauvages et les herbes sur le bord des chemins ou au jardin sont autant d'atouts pour l'œil et la nature. Elles offrent nourriture et abri aux insectes utiles tels que les papillons, les coléoptères et les abeilles sauvages.

Régulation

Sarcler est la méthode la plus efficace. Il faut arracher la plante entière avec ses racines. Râteau, sarcloir et binette faciliteront le travail. Lorsque les racines ne se laissent pas faire, il faut stopper la croissance de la plante en la coupant.

Les méthodes thermiques et nettoyeurs haute pression consomment beaucoup d'énergie ou d'eau. Elles sont donc à utiliser avec parcimonie.

Malgré leur interdiction, les herbicides peuvent être achetés librement dans le commerce dans la mesure où leur utilisation est autorisée sur les sols non stabilisés, riches en humus tels que les pelouses et les parterres. Avant d'utiliser des herbicides sur les surfaces autorisées, ceci en dépit de leur impact négatif, il faut absolument respecter les règles suivantes:

Ne mélanger que la bouillie de pulvérisation effectivement nécessaire. Si des restes subsistent, ils doivent être répartis sur un sol recouvert d'humus. Les herbicides ne doivent en aucune manière être déversés dans les égouts, l'évier ou les toilettes, ou se retrouver dans les ordures ménagères! Les résidus d'herbicides sont des déchets spéciaux et doivent être rapportés au point de vente ou au point de collecte local.

L'idéal pour l'homme et l'environnement reste le renoncement à toute utilisation des herbicides - même là où ils sont autorisés. Favorisons la nature!



Communications municipales

Agenda

26 juin à 20h00
Conseil Général
- Comptes communaux 2013

1er août, 19h00
Fête nationale
Accueil des jubilaires

13 septembre, dès 9h00
Journée "coup de balai"

9 octobre à 20h00
Conseil Général
- Arrêté d'imposition
- Accueil des jeunes citoyens

11 décembre à 20h00
Conseil Général
- Budget 2015

Suite à l'élection de **M. Modesto Rey** le 16 mars dernier, la Municipalité est à nouveau au complet. M. Rey a repris le dicastère laissé vacant par M. Fiaux, soit:

Eaux, épuration, fontaines, éclairage public, services industriels, déchetterie.

Il est atteignable au 021/616 11 70

Concours de dessin sur le thème de la **Fête Nationale**



Tous les enfants du village peuvent y participer. A faire sur feuille A4 avec nom, prénom et âge derrière. Délai de remise: 28 juillet, dans la boîte de l'administration ou à Nicole Ticon.

Les dessins seront exposés lors de la Fête du 1er août et les personnes présentes pourront voter pour le plus beau dessin.

Les gagnants seront annoncés dans le prochain Argan !

A LIRE EN DERNIERE PAGE L'ARTICLE SUR LES HERBICIDES INTERDITS



ATTENTION AUX PRODUITS TOXIQUES !



Cette fois, c'est vrai ! Les travaux de réfection de la route de Sullens ont débuté le 28 avril et devraient se terminer le 27 juin.

Le tapis du tronçon communal de la route sera refait en 2015.

Naissance à

Alors que depuis presque 10 ans qu'elle est née à Fermexplore, Rhodo la chèvre n'avait jamais fait de petits. Elle a donné naissance, non sans peine, à Cadeau et à Surprise le dimanche 27 avril. Profitez de la fête du **15 juin** prochain pour venir les admirer.

En effet, on fêtera l'été à Fermexplore ce dimanche-là.

Au programme: rallye pour petits et grands sur le thème de la chèvre.

Petite restauration de 10h à 17h.



RAPPORT D'ANALYSE effectué par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Bournens

Prélèvement du : 30.04.2014 effectué par Stéphane Piot

RESULTATS

N° d'échantillon : 14-24780 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	4	T : max. 300
VD-MON-L-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non déclaré	T : max. 0
VD-MON-L-005-1	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non déclaré	T : max. 0

T: valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon:

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥

L'Argan au courant a le plaisir de vous annoncer la naissance de



Julia
1.2.14

Félicitations aux parents
Lucie et Yves Sauthier

♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥

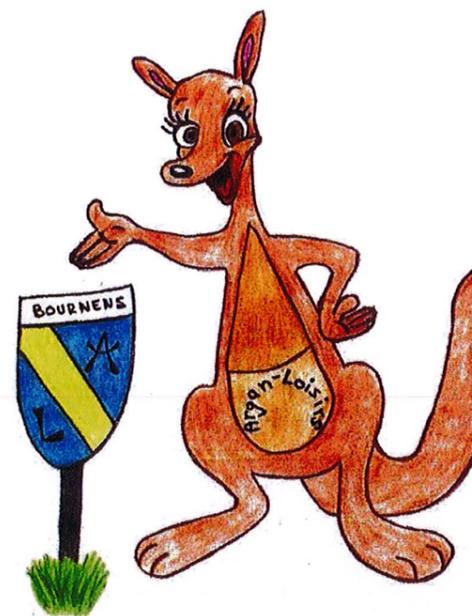
ARGAN-LOISIRS !

Déjà vu ou entendu ?

Mais, au juste, de quoi s'agit-il ?

Voilà, voilà... nous sommes quelques mamans...

Encouragées par Madame Janine Zwahlen, Municipale, nous nous sommes réunies pour discuter d'un projet commun et avons décidé de créer un groupe pour l'animation de notre village ... **ARGAN-LOISIRS EST NÉ**



Nos buts: donner à notre village une couleur différente, organiser des activités, faire connaissance, partager des moments ensemble, découvrir...

Nos premières activités se sont tout naturellement portées sur les enfants. En effet, notre village ne compte pas moins de 60 enfants de 0 à 16 ans.

Un après-midi cinéma a été proposé en date du 19 mars 2014, grâce à la mise à disposition du temps et matériel de M. Rey de Bournens. Il a projeté un film pour le plus grand bonheur des enfants, à la salle du Conseil.

Pop-corn, pommes et sirop étaient au rendez-vous ! Un succès.

Le 19 avril 2014, la 1ère chasse aux œufs a été lancée pour les familles du village !

Malgré un temps incertain et une température fraîche... une vingtaine de petits courageux se sont élancés dans les recherches. Puis les œufs ont été décorés avec soin et beaucoup de fantaisie ! Les villageois étaient conviés à venir découvrir les jolis œufs et à partager un apéro canadien qui a clos ce bel après-midi !



En juin, le **25 juin** pour être plus précis, Argan-Loisirs emmène les enfants à une sortie nature. Au programme, balade, découverte et pique-nique !

Enfin, le **30 août**, une grillade est prévue à la place de jeux... Petits et grands, jeunes ou moins jeunes, n'oubliez pas de réserver...

Des réactions, des idées ?

Alors n'hésitez pas à nous écrire sous : arganloisirs@outlook.com

